

Commune de Paudex

bureau du conseil communal



Procès-Verbal de la séance du conseil communal

du 21 juin 2021 à 19h00, à la salle du conseil communal de Paudex.

La présidente

Ouvre la séance à 19heures.

Mme Béatrice Ternon, MM. Adrien Curdy, Jean-Marc Desbaillets, Jean-Marc Rüeger, sont excusés.

1.

APPEL DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS

35 conseillères et conseillers sont présents, 4 sont excusés et 3 sont absents.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

2.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente

L'ordre du jour est accepté avec une abstention.

3.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2021

La présidente

Le PV modifié est accepté.

4.

COMMUNICATIONS DU BUREAU

La présidente

Cinq objets pour les votations fédérales du 13 juin 2021,

Objet n°1 : **Pour une eau potable propre et une alimentation saine**
Objet refusé par la majorité des cantons et par le peuple.

Objet n°2 : **Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse**
Objet refusé par la majorité des cantons et par le peuple.

Objet n°3 : **Loi COVID-19**
Objet accepté par la majorité des cantons et par le peuple.

Objet n°4 : **Loi sur le CO2**
Objet refusé à une courte majorité.

Objet n°5 : Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

Objet accepté par la majorité des cantons et par le peuple

Le 14 juin 2021 s'est déroulé l'assermentation des nouveaux conseillers pour la législature 2021-2026, en la présence du Préfet M. Daniel Flotron.

Bureau :

Di Natale	Pierre-André	Président
Genovese	Caroline	Secrétaire
Zahnd	Daniel	Secrétaire suppléant
Le Franc	Jean-Claude	1e Vice-Président
Farinelli	Gianfranco	2e Vice-Président
Nicod	Marinette	Scrutatrice
De Landerset	Sandra	Scrutatrice
Adam	Françoise	Scrutatrice suppléante
Crot	Laurence	Scrutatrice suppléante

Le syndic

Demande au Conseil Communal d'autoriser la présence de la boursière Mme Ravessoud.

La présidente

Constata que cette demande est acceptée par l'assemblée.

5.**PREAVIS N° 04 – 2021 COMPTES ET GESTION DES COMPTES 2020****M. Esteve**

Lit les conclusions du rapport de la commission de gestion.

La présidente

Remercie l'ensemble de la commission pour son travail. Passe en revue le rapport de la COGEST.

M. Hofmann

Constata en Page 2, 1^{er} chapitre que 9 millions sont cités pour les BHNS. Or ce montant ne comprend pas uniquement les travaux pour les BHNS. Dès lors, il aimerait savoir à combien se monte les travaux de réfection de la route du Simplon.

M. Chaubert

Précise qu'il s'agit de plus ou moins 4 millions

M. Kehtari

Relève que le montant total pour les travaux du BHNS se monte 10,5 millions. Toutefois, les subventions du canton se montent à hauteur de 2 millions.

M. Hofmann

Souhaite que cette précision soit mentionnée dans le rapport. D'autre part, concernant le projet Côtes-St-Maire, Paudex est citée commune viticole et maintiendrait une bonne partie de sa vigne. Se demande combien de m2 de vignes resteront à la commune.

-
- M. Spring** Précise qu'actuellement la commune détient 5'854 m² de vignes. Après travaux, il restera 4'155 m² de vignes. Soit 29% de diminution.
- M. O. Maillard** Donne lecture d'une partie de son rapport, que chaque conseiller a valablement reçu.
- La présidente** Remercie l'ensemble de la commission pour son travail. Passe en revue les comptes 2020.
- Mme Quartier** Est étonnée des frais de réception, chiffre 110.3170, étant donné la situation sanitaire actuelle.
- M. Kehtari** Confirme que beaucoup d'annulations ont été effectuées, en raison de la pandémie. Cependant, une plus grande quantité de bouteilles a été offerte. D'autre part, toutes les mesures sanitaires (masque, gel désinfectant) ont été comptabilisées dans ce poste (pour l'école, l'administration etc. et la location salle de Lutry pour le CC).
- Relève que le site internet de la commune ne fonctionne pas. L'alarme incendie de Net4All, hébergeur du site internet, s'est enclenchée et a créé de gros dégâts au niveau des serveurs. De nouveaux disques durs ont dû être commandés. Cet incident a permis à la commune de revoir son site, ainsi ce dernier a été modernisé et entre gentiment en fonction. Constate que fort heureusement, les prestations informatiques de la commune sont dispatchées chez différents prestataires.
- M. Frigerio** En entendant cela, il constate la fragilité informatique et aimerait à nouveau recevoir les fascicules (budget et compte) en format papier.
- La présidente** Relève que ces documents sont à disposition de tous les conseillers et qu'ils peuvent être demandés au greffe ou à la secrétaire.
- M. Frigerio** Relève en page 73 que le port reste déficitaire. Les frais se montent à CHF 8'208.58, correspondant aux intérêts. Toutefois, il ne peut que constater que l'amortissement de CHF 93'000.- par année, et sur 50 ans, n'est pas respecté. Précise que ceci ne correspond absolument pas à ce qui était prévu dans le préavis, accordant l'emprunt pour la réalisation du port. Relève que si on amortit moins que ce qui a été fixé, c'est une façon de diminuer la charge fiscale.
- Concernant les imputations internes au port, les frais de personnel se montent CHF 30'000 par année. En partant du principe que le port n'est ouvert que 6 mois dans l'année et ne demandant un entretien que durant cette période, cela représente un coût de CHF 5'000.- par mois. En sachant qu'il a fallu quatre mois pour qu'une ampoule soit changée, il se demande bien où va cette somme d'argent.

D'autre part, et au fil des années, il constate qu'une rubrique dans les comptes a disparu, il s'agit du poste « places visiteurs » et se demande si deux places visiteurs ne devraient pas être aménagées.

Se demande comment il est possible de dire que ce poste est déficitaire lorsque notre port est largement autoporteur. D'autre part, les CHF 50'000.-, offerts par un généreux donateur, n'ont jamais été utilisés. Un robinet d'eau potable ainsi que des WC seraient les bienvenus.

M. Kehtari

Relève que les frais divers englobent les réparations et CHF 50'00 pour intempéries. Le port a 5 ans, avec deux grosses interventions, pont flottant sud délogé. CHF 12'000.- à 14'000.- sont thésaurisés pour des futurs travaux de réfections.

Précise que les intérêts sur emprunt sont calculés sur 20 ans et que ce sont les taux fixes qui les définissent, avec un amortissement sur 30 ans, avec toujours des inconnues sur les taux d'intérêt.

Le fonds de rénovation se monte à CHF 19'000.-, calculé sur une base de 400 milles francs sur 20 ans. Relève que les travaux futurs d'entretien du port sont une inconnue, toutefois d'ici 20 ans, les pontons flottants devront être changés.

Concernant les frais de personnel, ce montant est calculé en fonction de la moyenne de leur activité.

M. Frigerio

Remercie la Municipalité pour ces réponses. Désire que le port ne soit pas mentionné comme déficitaire dans ce préavis, les taxes d'amarrages recouvrant largement les frais du port.

M. Kehtari

Estime que tant que possible, il ne faut pas toucher aux places d'amarrage. Précise que rien n'est caché, les montants attribués au port restent pour ce poste. Le coût des réparations du port, lors des premières intempéries s'est monté à CHF 5'000.- à 6'000.-.

Rappelle que si un compte n'apparaît plus dans la comptabilité, c'est que ce poste n'a pas été utilisé dans cet exercice.

M. O. Maillard

Précise que le fonds de rénovation est là pour le remplacement des installations, à contrario du fonds de régulation, qui se trouve à l'actif du bilan.

M. Witschi

Relève que des places visiteurs n'ont pas beaucoup de sens, dès le moment où il n'y a pas de WC ni de douche. Toutefois, il se demande si ces installations pourraient se faire dans une deuxième phase.

M. Chaubert Précise qu'à côté du port il y a la parcelle 527, où un projet d'aménagement est en cours. Toutefois, cette parcelle est actuellement inconstructible et que ce sujet est en discussion avec le canton. Dans le courant 2022, le projet devrait voir le jour.

M. Kehtari Précise que les CHF 50'000.- sont toujours en réserve, ce montant sera utilisé pour le projet sur la parcelle 527.

Mme Martin Suite à la demande de la COFIN, annonce que le nombre d'écoliers habitants sur Paudex est de 49 élèves de 1 à 4 P scolarisés dans le collège de Paudex, 25 élèves de 5 à 6P scolarisés à Mallieu à Pully, 23 élèves de 7 à 9P scolarisés à l'Annexe à Pully et 24 élèves au secondaire à l'Arnold Reymond à Pully.

M. Witschi S'étonne que les intérêts négatifs du CCP s'élèvent à 1%, lorsque les taux interbancaires sont de 0.75%, avec une marge de négociation.

M. Kehtari Relève qu'il s'agit d'une erreur reportée partout, ceci sera corrigé.

Revient sur les chiffres d'impôt, avec une entrée d'environ 1,7 millions, pour l'impôt sur la dépense. D'autre part, l'impôt des personnes morales est bas, ceci étant le résultat de la RIE III. Constate qu'il faut être très prudent avec ces entrées d'impôts, pouvant fluctuer d'année en année. Il faut encore attendre quelques années pour plus de stabilité.

La présidente Les conclusions du préavis 4-2021 sont soumises au vote.

1. d'approuver le rapport de gestion de l'exercice 2020
2. d'approuver les comptes de l'exercice 2020 tels que présentés
3. d'en donner décharge aux organes responsables

Le préavis est accepté à l'unanimité.

6. COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Mme Martin Informe que sur la parcelle 527, une petite buvette éphémère a vu le jour. Trois jeunes ayant suivi l'école hôtelière se sont lancés dans ce projet. La commune est heureuse de pouvoir les accueillir et les soutenir dans ce beau projet. Les horaires ont été aménagés de façon à ne pas déranger le voisinage. Constate que plus de vie autour du port est positive. Une arrivée d'eau ainsi que l'électricité et des toilettes sèches ont été organisés par leurs propres soins. Relève que tout sera débarrassé à la fin de la saison.

Informe que le village solidaire s'est installé dans l'ancien local de la poste.

M. Spring

Informe que le local sous la station-service est actuellement loué, le bail arrivant à échéance au 31 décembre 2021. Ceci engendra un manque de locaux pour deux véhicules communaux. Dès lors, des locaux fermés sont activement recherchés et demande l'aide de l'assemblée dans cette recherche.

M. Fontannaz

Relève que depuis quelques années, les pêcheurs de Paudex parquent de manière pas très conforme. Dès lors, il a été convenu avec eux que deux places seront marquées à leur nom, juste à côté de leur bâtiment.

M. Kehtari

Remercie l'assemblée pour l'approbation des comptes. Remercie également Mme Ravessoud pour son travail.

Annonce que 13'430 signatures ont été récoltées pour SOS communes, soit 260 communes. Relève que les dettes des communes se montent à 6,5 milliards. Depuis 2004, les communes ont aidé le canton à revenir dans les chiffres noirs, maintenant c'est le canton qui doit aider les communes.

Paudex a suspendu la 4^{ème} tranche et provisionné ce montant, dans les comptes. Le budget 2021 étant suspendu pour 1/3, avec une contestation par voie juridique. Pour 2020, la facture sera aussi contestée.

Changement de législature, changement de syndication. Relève que les séances de conseil ont toujours été un plaisir, avec des dialogues riches en idées et des interventions intéressantes. Il remercie toute l'assemblée pour le travail fourni durant cette législature. Aujourd'hui, 25 conseillers quittent le conseil, pour laisser le flambeau à des nouveaux conseillers. En remerciement, un petit cadeau attend chaque conseiller.

Souhaite la bienvenue à Mme Céline Dillner-Reichen.

Remercie chaleureusement M. Gérald Fontannaz, pour son travail effectué au sein du conseil puis de la Municipalité. 26 préavis depuis 2009, tous acceptés sauf celui concernant la vidéo-surveillance à la déchetterie.

M. Fontannaz

Remercie l'assemblée pour toute la confiance octroyée. Après 11 années en tant que conseiller, 4 ans en tant que président du conseil et 12 ans en tant que Municipal. Gagnant au fil des ans un savoir-faire et savoir-être. Multiples activités, côtoyé des personnes engagées et sympathiques et réalisé de beaux projets. Il est reconnaissant du travail effectué autant du CC et que des Municipaux. Remercie infiniment toutes les personnes avec qui il avait des liens.

7. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Mme Kunzi Hofmann Annonce qu'une nouvelle association a vu le jour à Paudex. La CAP « culture à Paudex ». Remercie la Municipalité qui a permis ce rêve de devenir réalité. Une fois par mois au caveau de Paudex, un événement aura lieu, avec beaucoup de musique, de théâtre et autres. En décembre, une conteuse sera présente.

Pas d'inscription, pas de billet, mais une collecte au chapeau. Invite chacun à soutenir cette association en devenant membre. La cotisation se monte à CHF 30.- pour une personne individuelle et CHF 50.- pour un couple.

M. Frigerio Relève que Paudex n'est de loin pas un coupe gorge, comme cela a pu être relevé dernièrement par un incident qui s'est déroulé dans un restaurant de la commune. Suite à cet incident, des réflexions ont été faites et il ne peut que constater que le défibrillateur de notre commune se trouve à l'intérieur du bâtiment communal. Or cet appareil doit être accessible à tous et devrait être placé en extérieur.

M. Khelidj Se demande où en est l'étude du tracé sur Paudex, pour les vélos.

Constata que sur la route du Simplon, une magnifique cabine téléphonique est toujours sans utilité et s'interroge sur la reconversion de cette dernière, en dépôt à livres par exemple.

M. Chaubert Concernant le tracé pour les vélos, un courrier a été envoyé, il sera dès lors renvoyé.

Mme Martin Informe que le projet cabine téléphonique est en cours, et constate avec désolation que la commune détient les toilettes les plus insalubres dans ce même bâtiment.

La présidente Remercie chaleureusement M. Olivier Maillard pour tout son travail fourni au sein de la COFIN. Félicite M. Pierre-André Di Natale pour sa nomination. Clôt la séance et remercie l'assemblée.

M. Kehtari Remercie tous les conseillers pour leur travail, ainsi que les collaborateurs. Invite l'assemblée à se réunir dans cette même salle, pour un repas de fin de législature.

La séance est levée à 20h50.

La date de la prochaine séance est fixée au lundi 27 septembre 2021 à 20h.

La Présidente

La Secrétaire

Céline Dillner-Reichen

Caroline Genovese